



Programme de formation : Amiante « sous-section 4 » Encadrant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Définir des procédures adaptées aux interventions,
- Évaluer les risques, établir des modes opératoires et les faire appliquer.

PRÉ-REQUIS & MODALITÉS D'ACCÈS:

Compréhension et lecture du français. Présentation par l'employeur, d'un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail de l'employé (spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire). Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, possibilité d'aménagement en fonction du type de handicap : nous consulter.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 à 8 personnes maximum par groupe

Validité : 3 ANS

DURÉE : 5 jours soit 35 heures

LES POINTS ABORDÉS :

- Enseignement théorique :
 - Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
 - Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante, du code de la santé publique liées à l'exposition à l'amiante de la population ;
 - Connaître les documents exigibles lors de toute intervention sur des immeubles bâtis et en faire l'analyse critique pour les utiliser en évaluation des risques, les exigences réglementaires relatives à l'élimination des déchets amiantés ;
 - Connaître les modalités de d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, les produits ou procédés de substitution de l'amiante ;
 - Connaître les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante en place et la communication des résultats aux entreprises intervenantes, les dispositions pénales encourues par l'employeur en cas d'infraction à ses obligations de prévention des risques, santé et sécurité vis à vis des travailleurs.
- Mise en situation pratique sur plates-formes pédagogiques

PUBLIC CONCERNÉ :

Employeur, ou responsable d'entreprise, en charge des décisions technico-commerciales, des études, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION, D'ENCADREMENT & D'ÉVALUATION:

Partie théorique en salle, épreuve formative tout au long de la session, exposé participatif via des études de cas. Suivi d'une mise en situation sur site sélectionné avec notre plateforme de formation. Un examen est réalisé en fin de formation par le formateur en cas pratique.

MOYENS MATÉRIELS :

Vidéo projecteur, ordinateur. Livrets de formation, stylos sont remis aux stagiaires. Nous disposons d'une plateforme formation pour réaliser la partie mise en pratique pour les stagiaires. Dans le cas d'une formation dans les locaux du client, il sera demandé de nous mettre à disposition des locaux suffisamment grand pour pouvoir installer notre plateforme (environ 30 m²).

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une Attestation de compétence

Cette formation est éligible au CPF.